



les seconds
ÉTATS
GÉNÉRAUX
du **THÉÂTRE**
professionnel québécois

LE THÉÂTRE
Plus que jamais.

Étude sur les programmes de subventions
du Conseil des arts et des lettres du Québec
et du Conseil des arts du Canada

Conseil québécois du théâtre - avril 2007



Dans le cadre des travaux préparatoires des
SECONDS ÉTATS GÉNÉRAUX DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL QUÉBÉCOIS,
le Conseil québécois du théâtre présente

**Étude sur les programmes de subventions du
Conseil des arts et des lettres du Québec
et du Conseil des Arts du Canada**

Par
Audrey Cadillon et Natalie McNeil



Table des matières

PRÉAMBULE.....	4
OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE	7
PORTRAIT DE L'ÉCHANTILLON	8
SECTION 1 : LES PROGRAMMES ET LE FINANCEMENT	10
1. L'enveloppe monétaire	10
1.1 Au fonctionnement	10
1.2 Au projet.....	10
2. La compréhension de la mission des organismes par les agents	11
2.1 Au fonctionnement	11
2.2 Au projet.....	12
3. La connaissance de la réalité des organismes par les agents	13
3.1 Au fonctionnement	13
3.2 Au projet.....	14
4. Les programmes de subventions	15
4.1 Au fonctionnement	15
4.2 Au projet.....	16
SECTION 2 : LE RÔLE DES AGENTS	19
1. La fréquentation des productions par les agents.....	19
1.1 Au fonctionnement	19
1.2 Au projet.....	21
2. L'encadrement et les services offerts par l'agent	23
2.1 Au fonctionnement	23
2.2 Au projet.....	27
SECTION 3 : LA COMPOSITION DES COMITÉS D'ÉVALUATION.....	33
1. Le principe d'évaluation par les pairs pour l'attribution des subventions	33
1.1 Au fonctionnement	33
1.2 Au projet.....	34
2. L'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation	35
2.1 Au fonctionnement	35
2.2 Au projet.....	36

3. L'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation	37
3.1 Au fonctionnement	37
3.2 Au projet.....	38
 SECTION 4 : LES DÉLAIS ET LES FORMULAIRES.....	 41
1. L'échéancier des dates de tombée annuelles pour les demandes de subventions.....	41
1.1 Au fonctionnement	41
1.2 Au projet.....	41
 2. Établissement d'un formulaire identique pour les demandes de subventions au CALQ et au CAC	 42
2.1 Au fonctionnement	42
2.2 Au projet.....	42

Préambule

Afin de dresser un portrait de la situation, figurent, dans un premier temps, les résultats quinquennaux des subventions au fonctionnement et au projet octroyées par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Conseil des Arts du Canada (CAC).

CALQ	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	VARIATIONS	
						2001-2002	2005-2006
Financement au fonctionnement	10 144 360\$	13 881 293\$	14 045 425\$	14 582 046 \$	14 243 546 \$	+4 099 186 \$	+40,41 %
Nombre d'organismes	63	62	63	64	64	-	-
Moyenne de la subvention	161 022 \$	223 892 \$	222 943 \$	227 845 \$	222 555 \$	+62 529	+38,83 %
Minimum	32 500 \$	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	30 000 \$	-	-
Maximum	710 000 \$	1 060 000 \$	1 060 000 \$	1 300 000 \$	1 300 000 \$	-	-
Financement aux projets	983 863 \$	876 500 \$	819 800 \$	999 800 \$	623 500 \$	-360 363 \$	-36,63 %
Nombre de projets	45	43	37	46	31	-14	-31 %
Moyenne de la subvention	21 864 \$	20 384 \$	22 157 \$	21 735 \$	20 113 \$	-1 751 \$	-8,01 %
Minimum	7 000 \$	10 000 \$	8 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	-	-
Maximum	40 000 \$	32 000 \$	35 000 \$	41 000 \$	35 000 \$	-	-
Financement total du théâtre (bourses et subv.)	15 931 004\$	21 237 449\$	21 132 454\$	21 538 908\$	20 524 282\$	+4 593 278 \$	+ 29 %
% fonctionnement	63,68 %	65,35 %	66,46 %	67,70 %	69,40 %	-	-
% projet	6,18 %	4,13 %	3,88 %	4,64 %	3,04 %	-	-

Tableau 1 : Financement des organismes soutenus au fonctionnement et au projet au CALQ

Au Conseil des arts et des lettres du Québec, le nombre de compagnies bénéficiant de l'aide publique accordée au **fonctionnement** n'a pratiquement pas augmenté durant cette période quinquennale. En effet, 63 compagnies étaient soutenues en 2001-2002, contre 64 en 2005-2006. Les enveloppes du CALQ représentaient une moyenne de 161 022 \$ par compagnie en 2001-2002, contre 222 555 \$ en 2005-2006, ce qui correspond à une augmentation de 38,83 %. Par ailleurs, l'écart significatif entre les compagnies soutenues au fonctionnement s'est maintenu. Ainsi, en 2001-2002, le minimum attribué était de 32 500 \$, contre 710 000 \$, alors qu'en 2005-2006, ces montants extrêmes sont de 30 000 \$ contre 1 300 000 \$.

Au **projet**, les enveloppes ont baissé de manière significative, puisque l'aide du CALQ était de 983 863 \$ en 2001-2002 contre 623 500 \$ en 2005-2006, soit une baisse de 36,63 % qui se répercute sur le nombre de projets soutenus. Ainsi, en 2001-2002, 45 projets étaient soutenus contre 31 en 2005-2006, ce qui représente une baisse de 31 %. Notons toutefois une augmentation du nombre de projets soutenus en 2004-2005, qui passe à 46 projets. Cette hausse s'explique par les modifications de dates apportées au CALQ. En moyenne, l'aide accordée à chaque compagnie a diminué, puisqu'elle est passée de 21 864 \$ en 2001-2002 à 20 113 \$ en 2006-2006, soit une baisse de 8,01 %. Ainsi, en 2001-2002, le minimum attribué était de 7 000 \$ contre 40 000 \$, alors qu'en 2005-2006, ces montants extrêmes sont de 10 000 \$ contre 35 000 \$.

Pour conclure, nous notons que le financement total du théâtre au CALQ a évolué de 29 %, avec une enveloppe globale (bourses, fonctionnements et projets) de 15 931 004 \$ en 2001-2002 contre 20 524 282 \$ en 2005-2006.

CAC	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	VARIATIONS	
						2001-2002	2005-2006
Financement au fonctionnement	5 735 250 \$	5 672 250 \$	5 674 000 \$	5 809 000 \$	5 790 100 \$	+54 850 \$	+0,96 %
Nombre d'organismes	56	54	54	54	54	-	-
Moyenne de la subvention	102 415 \$	105 042 \$	105 074 \$	107 574 \$	107 224 \$	+4 809 \$	+4,70 %
Minimum	28 000 \$	30 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	30 000 \$	-	-
Maximum	600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$	-	-
Financement aux projets - artistes établis	347 500 \$	413 000 \$	308 000 \$	368 653 \$	331 381 \$	-16 119 \$	-4,64 %
Nombre de projets	29	35	25	30	26	-	-
Moyenne de la subvention	11 983 \$	11 800 \$	12 320 \$	12 288 \$	12 745 \$	+762 \$	+6,36 %
Minimum	7 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 500 \$	8 000 \$	-	-
Maximum	25 000 \$	25 000 \$	20 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	-	-
Financement aux projets - artistes nouveaux venus	262 000 \$	241 000 \$	225 522 \$	212 989 \$	185 428 \$	-76 572 \$	-38 %
Nombre de projets	26	26	22	21	16	-	-
Moyenne de la subvention	10 077 \$	9 269 \$	10 251 \$	10 142 \$	11 589 \$	+ 1 512 \$	+15 %
Minimum	4 000 \$	3 500 \$	4 500 \$	6 000 \$	7 000 \$	-	-
Maximum	15 000 \$	19 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	16 928 \$	-	-
Financement total <u>excluant</u> les bourses	6 344 750 \$	6 326 250 \$	6 207 522 \$	6 390 642 \$	6 306 909 \$	-37 841 \$	-0,6 %
% fonctionnement	90,39 %	89,66 %	91,41 %	90,90 %	91,81 %	-	-
% projet-artistes établis	5,48 %	6,53 %	4,96 %	5,77 %	5,25 %	-	-
% projet-artistes nouveaux venus	4,13 %	3,81 %	3,63 %	3,33 %	2,94 %	-	-

Tableau 2 : Financement des organismes soutenus au fonctionnement et au projet au CAC

Au Conseil des Arts du Canada, nous notons une légère diminution du nombre de compagnies francophones soutenues au **fonctionnement** pour cette période quinquennale avec 56 compagnies soutenues en 2001-2002, contre 54 en 2005-2006. Ces compagnies se sont partagé des enveloppes moyennes qui ont très peu évolué. L'aide publique du CAC s'est résumée à une moyenne de 102 415 \$ par compagnie en 2001-2002 contre 107 224 \$ en 2005-2006, ce qui correspond à une augmentation de 4,70 % en cinq ans. Par ailleurs, nous observons que l'écart significatif entre les compagnies soutenues au fonctionnement persiste. Ainsi, le minimum attribué en 2001-2002 était de 28 000 \$ et le maximum de 600 000 \$. Cet écart restait très important en 2005-2006, étant de 30 000 \$ et 600 000 \$.

Les enveloppes pour les subventions au **projet** attribuées aux **artistes établis** ont légèrement baissé avec une aide du CAC de 347 500 \$ en 2001-2002 contre 331 381 \$ en 2005-2006, soit une baisse de 4,64 %, ou encore 16 119 \$ en moins, ce qui se répercute sur le nombre de projets soutenus. Ainsi, en 2001-2002, 29 projets étaient soutenus contre 26 en 2005-2006. Enfin, nous notons un écart significatif entre les maximums et minimums, et ce, pour toutes les années recensées dans le tableau.

Les enveloppes pour les subventions au **projet** aux **artistes nouveaux venus** ont baissé, avec une aide du CAC de 262 000 \$ en 2001-2002 contre 185 428 \$ en 2005-2006, soit une baisse de 29,23 % ou encore 76 572 \$ en moins, ce qui se répercute sur le nombre de projets soutenus. Ainsi en 2001-2002, 26 projets étaient soutenus contre 16 en 2005-2006, soit une baisse de 38 % du nombre de projets. Enfin, il est à noter un écart significatif entre les maximums et minimums, puisqu'en 2001-2002, les montants extrêmes sont de 4 000 \$ et 15 000 \$, passant en 2005-2006 à 7 000 \$ et 16 928 \$.

En résumé, nous observons que le financement total du théâtre francophone au CAC a baissé, puisque l'enveloppe globale (fonctionnements et projets) était de 6 344 750 \$ en 2001-2002 contre 6 306 909 \$ en 2005-2006. Remarquons que le financement total a connu une hausse en 2004-2005 (6 390 642 \$). En cinq ans, le financement du théâtre au CAC a ainsi stagné, voire quelque peu reculé, accusant une baisse de 37 841 \$.

Objectifs de l'enquête

L'ensemble des politiques culturelles élaborées par les pouvoirs publics constitue un enjeu fondamental affectant tout le milieu théâtral québécois. Depuis plusieurs années, le paysage théâtral et le contexte d'exercice de notre profession ont considérablement évolué. En effet, l'accroissement de l'offre s'est accompagné d'une diversification des genres et des esthétiques, ce qui ne facilite évidemment pas le travail des agents des conseils des arts, ni celui des jurys chargés de l'évaluation des demandes de subventions.

Cette enquête constitue l'un des volets d'étude entrepris par le Conseil québécois du théâtre dans le cadre de la préparation des Seconds États généraux du théâtre professionnel québécois qui se tiendront du 17 au 20 octobre 2007, à Montréal.

Cette enquête a pour objectif de répondre aux principales interrogations suivantes :

- Section 1** Les programmes actuels sont-ils adaptés aux besoins des organismes demandeurs, à leurs contextes de pratique artistique et ce, sur tout le territoire québécois ?
- Section 2** Quelles sont les fonctions des agents de programmes des conseils des arts ?
- Section 3** L'évaluation par les pairs des demandes de subventions est-elle toujours le mode privilégié par le milieu ?
- Section 4** Les mécanismes qui régissent les procédures des demandes de subventions sont-ils adaptés aux réalités artistiques et administratives des demandeurs ?

La population visée par cette enquête est constituée par les administrateurs d'organismes du théâtre professionnel québécois soutenus au fonctionnement ou au projet par le Conseil des Arts du Canada (CAC) et/ou le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). La collecte des données s'est effectuée entre le 22 février et le 19 mars 2007 auprès de ses administrateurs. Le questionnaire a été envoyé à l'attention de 235 organismes répertoriés sur le site du CQT. Toutefois, parmi ceux-ci, le CQT a identifié 39 organismes qui n'ont pu y répondre, n'étant plus en fonction ou encore *ad hoc*. Cette estimation porte donc l'échantillonnage à 196 organismes. 60 questionnaires ont été retournés, dont 55 valides (questionnaires complétés), ce qui représente un taux de participation acceptable de 30,6 %. Le pourcentage recevable de compagnies ayant répondu au questionnaire permet de croire que les résultats d'analyse du sondage donnent une bonne vue d'ensemble de la situation actuelle. Notons toutefois que ces données ont une valeur indicative plutôt que descriptive de la population au sens large. Elles permettent de dégager des tendances et des suggestions issues du milieu, de guider et de nourrir la réflexion qui sera tenue lors des Seconds États généraux du théâtre professionnel québécois.

Ce document présente les résultats d'analyse du sondage. Après une brève description de l'échantillon, il suit l'ordre de présentation des grandes sections du questionnaire. Des tableaux synthétiques sont présentés à la fin de chaque section pour permettre au lecteur d'accéder directement aux principaux résultats et aux suggestions relatifs à chaque section.

Portrait de l'échantillon

	Nb	%
Montréal	39	71 %
Québec (capitale nationale)	7	13 %
Montérégie	3	5 %
Estrie	2	4 %
Abitibi-Témiscamingue	2	4 %
Côte-Nord	1	2 %
Ottawa	1	2 %
Laval	1	2 %
Québec (province)	2	4 %
Canada	1	2 %
International	2	4 %

Tableau 1 : Région où l'organisme exerce sa principale activité

Notons que certains répondants exercent leur principale activité dans plusieurs régions; aussi le nombre de réponses est-il supérieur au nombre d'organismes qui ont répondu au sondage. Cela étant, la grande majorité des organismes sondés (71 %) exercent leur principale activité à Montréal. La ville de Québec arrive au second rang, avec 13 % des réponses. Les autres régions québécoises, ainsi qu'Ottawa, l'ensemble du Canada et le reste du monde, ne constituent qu'une faible part de l'activité principale des répondants.

	Nb	%
avant 1991	27	49 %
1991-1995	6	11 %
1996-2000	16	29 %
2001-2005	6	11 %
TOTAL	55	100 %

Tableau 2 : Année de création de l'organisme

Près de la moitié des répondants (49 %) travaille dans des organismes qui sont en activité depuis plus de 16 ans. 11 % de ces organismes ont entre 11 et 16 ans, 29 % entre 6 et 11 ans et 11 % moins de 6 ans.

	Organismes subventionnés		Organismes non subventionnés	
	Nb	%	Nb	%
au fonctionnement au CALQ	28	51 %	27	49 %
au fonctionnement au CAC	25	45 %	30	55 %
au projet au CALQ	21	38 %	34	62 %
au projet au CAC	21	38 %	34	62 %

Tableau 3: Organismes subventionnés et non subventionnés par les divers programmes de subventions à l'étude

Parmi les répondants, 51 % sont subventionnés au fonctionnement au CALQ, 45 % sont subventionnés au fonctionnement au CAC, 38 % sont subventionnés au projet au CALQ et 38 % sont subventionnés au projet au CAC. Il est important de noter qu'à travers le questionnaire, certains répondants se sont exprimés sur des programmes de subventions dont leur organisme n'a pas bénéficié au cours des trois

dernières années. Toutefois, il est possible que ces organismes aient déposé des demandes de subventions à ces programmes sans les obtenir. Ils auront alors eu un contact avec leur agent et ils auront eu à passer à travers tout le processus de demande de subventions, au même titre que les organismes subventionnés. C'est pourquoi les tableaux présentés dans les sections suivantes illustrent à la fois les résultats provenant des organismes subventionnés et ceux provenant des organismes non subventionnés.

	Organismes subventionnés au projet			
	CALQ		CAC	
	Nb	%	Nb	%
1 projet	6	29 %	7	33 %
2 projets	11	52 %	11	52 %
3 projets	4	19 %	1	5 %
4 projets	0	0 %	2	10 %
TOTAL	21	100 %	21	100 %

Tableau 4 : Nombre de projets subventionnés dans les organismes subventionnés au projet

Au CALQ comme au CAC, la majorité (52 %) des organismes subventionnés au projet a bénéficié de deux projets subventionnés au cours des trois dernières années. Près d'un tiers ne s'est vu ensuite subventionner qu'un seul projet (29 % dans le cas du CALQ, 33 % dans le cas du CAC).

Section 1 : Les programmes et le financement

1. L'enveloppe monétaire

1.1 Au fonctionnement

	Soutien au fonctionnement								Total
	Très adaptée		Assez adaptée		Peu adaptée		Pas du tout adaptée		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	0	0 %	18	64 %	5	18 %	5	18 %	28
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	0	0 %	3	12 %	10	40 %	12	48 %	25

Tableau 5 : Opinion des organismes subventionnés concernant l'enveloppe monétaire allouée pour une subvention au fonctionnement du CALQ et du CAC

La majorité (64 %) des répondants directement concernés par cette question considère que l'enveloppe monétaire allouée pour une subvention au fonctionnement du **CALQ** est **assez adaptée** à leurs besoins. Les 36 % restants la trouvent peu ou pas du tout adaptée.

Toutefois, près de la moitié (48 %) des répondants directement concernés par cette question considère que l'enveloppe monétaire allouée pour une subvention au fonctionnement du **CAC** n'est **pas du tout adaptée** à leurs besoins, et 40 % la trouvent peu adaptée. Seulement 12 % la trouvent assez adaptée.

1.2 Au projet

	Soutien au projet								Total
	Très adaptée		Assez adaptée		Peu adaptée		Pas du tout adaptée		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	0	0 %	5	24 %	11	52 %	5	24 %	21
Organismes subventionnés au projet au CAC	0	0 %	3	14 %	9	43 %	9	43 %	21

Tableau 6 : Opinion des organismes subventionnés concernant l'enveloppe monétaire allouée pour une subvention au projet du CALQ et du CAC

Au projet, les réponses sont plus défavorables, puisque plus de la moitié (52 %) des répondants directement concernés par cette question considèrent que l'enveloppe monétaire allouée pour une subvention au projet du **CALQ** est **peu adaptée** à leurs besoins. 24 % la trouvent assez adaptée et 24 % ne la trouvent pas du tout adaptée.

De même, 86 % des répondants directement concernés par cette question considèrent que l'enveloppe monétaire allouée pour une subvention au projet du **CAC** est **peu ou pas du tout adaptée** à leurs besoins. Seulement 14 % la trouvent assez adaptée.

2. La compréhension de la mission des organismes par les agents

2.1 Au fonctionnement

➤ CALQ

	Compréhension des agents du CALQ (au fonctionnement)								Total
	Très bonne		Assez bonne		Assez mauvaise		Très mauvaise		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	10	36 %	18	64 %	0	0 %	0	0 %	28
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	0	0 %	4	67 %	1	17 %	1	17 %	6
TOTAL des répondants	10	29 %	22	65 %	1	3 %	1	3 %	34

Tableau 7 : Opinion des organismes quant à la compréhension de leur mission (subventions au fonctionnement du CALQ)

La majorité (64 %) des organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ estime que les agents du CALQ ont une **compréhension assez bonne de leur mission**. Les 36 % restants pensent que cette compréhension est très bonne. On constate que les organismes non subventionnés ont une opinion légèrement moins bonne de cette compréhension (deux répondants sur six pensent qu'elle est assez mauvaise ou très mauvaise).

➤ CAC

	Compréhension des agents du CAC (au fonctionnement)								Total
	Très bonne		Assez bonne		Assez mauvaise		Très mauvaise		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	5	20 %	14	56 %	6	24 %	0	0 %	25
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	2	22 %	4	44 %	2	22 %	1	11 %	9
TOTAL des répondants	7	21 %	18	53 %	8	24 %	1	3 %	34

Tableau 8 : Opinion des organismes quant à la compréhension de leur mission (subventions au fonctionnement du CAC)

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CAC, plus de la moitié des répondants (53 %) estime que les agents du CAC ont une **compréhension assez bonne de leur mission**. 21 % des répondants estiment que la compréhension des agents du CAC est très bonne, 24 % assez mauvaise et 3 % très mauvaise.

2.2 Au projet

➤ CALQ

	Compréhension des agents du CALQ (au projet)								Total
	Très bonne		Assez bonne		Assez mauvaise		Très mauvaise		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	6	29 %	11	52 %	4	19 %	0	0 %	21
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	2	22 %	5	56 %	1	11 %	1	11 %	9
TOTAL des répondants	8	27 %	16	53 %	5	17 %	1	3 %	30

Tableau 9 : Opinion des organismes quant à la compréhension de leur mission (subventions au projet du CALQ)

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CALQ, plus de la moitié des répondants (53 %) estime que les agents du CAC ont une **compréhension assez bonne de leur mission**. 27 % des répondants estiment que la compréhension des agents du CAC est très bonne, 17 % assez mauvaise et 3 % très mauvaise.

➤ CAC

	Compréhension des agents du CAC (au projet)								Total
	Très bonne		Assez bonne		Assez mauvaise		Très mauvaise		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	5	24 %	11	52 %	4	19 %	1	5 %	21
Organismes non subventionnés au projet au CAC	2	18 %	8	73 %	1	9 %	0	0 %	11
TOTAL des répondants	7	22 %	19	59 %	5	16 %	1	3 %	32

Tableau 10 : Opinion des organismes quant à la compréhension de leur mission (subventions au projet du CAC)

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CAC, plus de la moitié des répondants (59 %) estime que les agents du CAC ont une **compréhension assez bonne de leur mission**, et 22 % estiment qu'elle est très bonne. 19 % estiment qu'elle est soit assez mauvaise, soit très mauvaise.

3. La connaissance de la réalité des organismes par les agents

3.1 Au fonctionnement

➤ CALQ

	Connaissance des agents du CALQ (au fonctionnement)								Total
	Très bonne		Assez bonne		Assez mauvaise		Très mauvaise		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	5	18 %	21	75 %	2	7 %	0	0 %	28
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	0	0 %	2	29 %	3	43 %	2	29 %	7
TOTAL des répondants	5	14 %	23	66 %	5	14 %	2	6 %	35

Tableau 11 : Opinion des organismes quant à la connaissance de leur réalité (subventions au fonctionnement du CALQ)

La grande majorité (75 %) des organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ estime que les agents du CALQ ont une **connaissance assez bonne de leur réalité**. 18 % pensent que cette connaissance est très bonne et 7 %, qu'elle est assez mauvaise. On constate que les organismes non subventionnés ont une opinion moins bonne de cette connaissance (cinq répondants sur sept pensent qu'elle est assez mauvaise ou très mauvaise).

➤ CAC

	Connaissance des agents du CAC (au fonctionnement)								Total
	Très bonne		Assez bonne		Assez mauvaise		Très mauvaise		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	2	8 %	14	56 %	7	28 %	2	8 %	25
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	0	0 %	3	38 %	4	50 %	1	13 %	8
TOTAL des répondants	2	6 %	17	52 %	11	33 %	3	9 %	33

Tableau 12 : Opinion des organismes quant à la connaissance de leur réalité (subventions au fonctionnement du CAC)

La majorité (56 %) des organismes subventionnés au fonctionnement au CAC estime que les agents du CAC ont une **connaissance assez bonne de leur réalité**. 8 % pensent que cette connaissance est très bonne, 28 % assez mauvaise et 8 % très mauvaise. On constate que les organismes non subventionnés ont une opinion légèrement moins bonne de cette connaissance (5 répondants sur 8 pensent qu'elle est assez mauvaise ou très mauvaise).

3.2 Au projet

➤ CALQ

	Connaissance des agents du CALQ (au projet)								Total
	Très bonne		Assez bonne		Assez mauvaise		Très mauvaise		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	4	19 %	8	38 %	7	33 %	2	10 %	21
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	1	11 %	3	33 %	3	33 %	2	22 %	9
TOTAL des répondants	5	17 %	11	37 %	10	33 %	4	13 %	30

Tableau 13 : Opinion des organismes quant à la connaissance de leur réalité (subventions au projet du CALQ)

Les résultats à cette question sont plus mitigés que dans le cas des subventions au fonctionnement, un tiers des répondants estimant que les agents du CALQ ont une **connaissance assez bonne de leur réalité**, un tiers que cette connaissance est **assez mauvaise**, qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CALQ.

➤ CAC

	Connaissance des agents du CAC (au projet)								Total
	Très bonne		Assez bonne		Assez mauvaise		Très mauvaise		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	4	19 %	8	38 %	7	33 %	2	10 %	21
Organismes non subventionnés au projet au CAC	1	9 %	4	36 %	6	55 %	0	0 %	11
TOTAL des répondants	5	16 %	12	38 %	13	41 %	2	6 %	32

Tableau 14 : Opinion des organismes quant à la compréhension de leur mission (subventions au projet du CAC)

Tout comme pour le CALQ, les opinions au sujet du CAC sont partagées dans ce cas : 38 % des répondants estiment que les agents du CAC ont une **connaissance assez bonne de leur réalité** et 41 % que cette connaissance est **assez mauvaise**, qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CAC.

4. Les programmes de subventions

4.1 Au fonctionnement

➤ CALQ

	Programmes de subventions au fonctionnement du CALQ								Total
	Très adéquats		Assez adéquats		Peu adéquats		Pas du tout adéquats		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	2	7 %	22	79 %	4	14 %	0	0 %	28
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	0	0 %	2	29 %	4	57 %	1	14 %	7
TOTAL des répondants	2	6 %	24	69 %	8	23 %	1	3 %	35

Tableau 15 : Opinion des organismes concernant les programmes de subventions au fonctionnement du CALQ

La grande majorité (79 %) des organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ trouve les programmes de subventions en question **assez adéquats**. On constate que les organismes non subventionnés ont une moins bonne opinion de ces programmes de subventions (5 répondants sur 7 pensent qu'ils sont peu ou pas du tout adéquats).

➤ CAC

	Programmes de subventions au fonctionnement du CAC								Total
	Très adéquats		Assez adéquats		Peu adéquats		Pas du tout adéquats		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	1	4 %	16	64 %	8	32 %	0	0 %	25
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	0	0 %	1	13 %	7	88 %	0	0 %	8
TOTAL des répondants	1	3 %	17	52 %	15	45 %	0	0 %	33

Tableau 16 : Opinion des organismes concernant les programmes de subventions au fonctionnement du CAC

La majorité (64 %) des organismes subventionnés au fonctionnement au CAC trouve les programmes de subventions en question **assez adéquats**. On constate que les organismes non subventionnés ont une moins bonne opinion de ces programmes de subventions (7 répondants sur 8 pensent qu'ils sont peu adéquats).

4.2 Au projet

➤ CALQ

	Programmes de subventions au projet du CALQ								Total
	Très adéquats		Assez adéquats		Peu adéquats		Pas du tout adéquats		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	1	5 %	12	63 %	3	16 %	3	16 %	19
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	0	0 %	4	50 %	4	50 %	0	0 %	8
TOTAL des répondants	1	4 %	16	59 %	7	26 %	3	11 %	27

Tableau 17 : Opinion des organismes concernant les programmes de subventions au projet du CALQ

La majorité (63 %) des organismes subventionnés au projet au CALQ trouve les programmes de subventions en question **assez adéquats**. On constate que les organismes non subventionnés ont une opinion plus mitigée; la moitié estimant ces programmes assez adéquats, et l'autre moitié peu adéquats.

➤ CAC

	Programmes de subventions au projet du CAC								Total
	Très adéquats		Assez adéquats		Peu adéquats		Pas du tout adéquats		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	1	5 %	12	60 %	4	20 %	3	15 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CAC	1	9 %	5	45 %	5	45 %	0	0 %	11
TOTAL des répondants	2	6 %	17	55 %	9	29 %	3	10 %	31

Tableau 18 : Opinion des organismes concernant les programmes de subventions au projet du CAC

La majorité (60 %) des organismes subventionnés au projet au CAC trouve les programmes de subventions en question **assez adéquats**. On constate que les organismes non subventionnés ont une opinion plus mitigée; près de la moitié d'entre eux estimant ces programmes très ou assez adéquats, et l'autre moitié peu adéquats.

Résumé de la section 1 : les programmes et le financement

« Les programmes actuels sont-ils adaptés aux besoins des organismes demandeurs, à leurs contextes de pratique artistique et ce, sur tout le territoire québécois ? »

Retenons, dans un premier temps, que 69 % (CALQ) et 52 % (CAC) des organismes, qu'ils soient soutenus ou non au **fonctionnement**, trouvent **les programmes de subventions** assez adéquats. Soulignons que cette opinion est divisée au CAC puisque 45 % estiment les programmes peu adéquats. Les opinions sont nettement plus mitigées au CALQ puisque 23 % les estiment peu adéquats, 3 % pas du tout adéquats et 6 % très adéquats.

Au **projet**, plus de 59 % (CALQ) et 55 % (CAC) des organismes, qu'ils soient soutenus ou non au projet, estiment les programmes de subventions assez adéquats. 26 % (CALQ) et 29 % (CALQ) les trouvent peu adéquats, 11 % (CALQ) et 10 % (CAC) pas du tout adéquats, alors que seulement 4 % (CALQ) et 6 % (CAC) les estiment très adéquats.

Rappelons qu'à **l'évaluation sur l'enveloppe monétaire** allouée pour une subvention au **fonctionnement**, des différences apparaissent entre le CALQ et le CAC. Ainsi au CAC, 48 % des répondants estiment que les enveloppes ne sont pas du tout adaptées, alors que 64% au CALQ estiment les sommes assez adaptées.

Au **projet**, cette évaluation est également mitigée puisque 52 % au CALQ et 43 % au CAC estiment que les enveloppes sont peu adaptées; alors que 24 % au CALQ et 14 % au CAC estiment les sommes allouées assez adaptées.

Ceci étant, qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement, 65 % des organismes subventionnés au **fonctionnement** au CALQ estiment que les agents ont une compréhension assez bonne de leur mission et 53 % pensent la même chose concernant le CAC.

Si 75 % des organismes subventionnés estiment que les agents du CALQ ont une connaissance assez bonne de leur mission, contre 56 % au CAC, notons que ces opinions divergent pour les organismes non subventionnés, puisque 43 % au CALQ et 50 % au CAC ont une opinion assez mauvaise quant à cette connaissance.

Quant au soutien au **projet**, les opinions sont partagées puisque 37 % (CALQ) des organismes subventionnés ou non et 38 % (CAC) estiment que les agents ont une compréhension assez bonne de leur mission. 33 % (CALQ) et 41 % (CAC) estiment cette connaissance assez mauvaise.

Suggestions sur les programmes de subventions au fonctionnement au CALQ et au CAC

Dans la forme :

- Consolider les volets à l'intérieur des subventions au fonctionnement plutôt que de créer de nouveaux programmes
- Proposer un programme de subventions au fonctionnement par contrat d'objectifs (l'organisme pourrait établir l'ensemble de ses activités et obtenir une seule subvention qui tienne compte de cette programmation)
- Proposer davantage de subventions au fonctionnement pour les compagnies de la relève et les compagnies émergentes qui font preuve de rigueur administrative et artistique
- Bonifier l'enveloppe en fonction des obligations et des coûts d'opération des organismes

Dans le fond :

- Soutien à divers types de collaboration : coproduction internationale; coproduction inter municipale; aide pour la circulation d'artistes entre régions; mise en commun de ressources financières, techniques et administratives
- Soutien à diverses disciplines : théâtre de rue; théâtre d'été; théâtre jeune public
- Soutien ponctuel aux organismes en difficulté
- Soutien adapté aux compagnies oeuvrant à la diffusion
- Aide aux artistes de la relève
- Aide à la reprise de spectacle dans le cas d'une autoproduction
- Aide à l'acquisition de matériel technique pour les tournées

Section 2 : Le rôle des agents

1. La fréquentation des productions par les agents

1.1 Au fonctionnement

➤ CALQ

	Importance pour les agents du CALQ (au fonctionnement)								Total
	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	24	86 %	3	11 %	1	4 %	0	0 %	28
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	5	83 %	0	0 %	1	17 %	0	0 %	6
TOTAL des répondants	29	85 %	3	9 %	2	6 %	0	0 %	34

Tableau 19 : Importance accordée par les organismes à la fréquentation de leurs productions par les agents du CALQ (au fonctionnement)

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CALQ, une grande majorité des répondants (85 %) estime qu'il est **très important** que les agents du CALQ assistent aux spectacles qu'ils ont produits.

	Proportion des productions estimées vues par les agents du CALQ vs Proportion des productions devant être vues (entre parenthèses)										Total		
	100 %		> 75 %		51-75 %		26-50 %		< 25 %			0	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%		Nb	%
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	8 (14)	33 % (50%)	5 (7)	21 % (25%)	4 (3)	17 % (11%)	3 (3)	13 % (11%)	4 (0)	17 % (0%)	0 (1)	0 % (4%)	24 (28)
Organismes non subv. au fonctionnement au CALQ	0 (4)	0 % (67%)	0 (1)	0 % (17%)	1 (0)	25 % (0%)	0 (1)	0 % (17%)	0 (0)	0 % (0%)	3 (0)	75 % (0%)	4 (6)
TOTAL des répondants	8 (18)	29 % (53%)	5 (8)	18 % (24%)	5 (3)	18 % (9%)	3 (4)	11 % (12%)	4 (0)	14 % (0%)	3 (1)	11 % (3%)	28 (34)

Tableau 20 : Fréquentation estimée vs fréquentation souhaitée des productions par les agents du CALQ (au fonctionnement)

On peut constater un écart entre la proportion de spectacles vus par les agents du CALQ au cours des trois dernières années, comparativement à la proportion de spectacles auxquels les organismes souhaiteraient les voir assister. Ainsi, 77 % des répondants souhaiteraient que les agents assistent à plus de 75 % de leur production, ce qui n'a été valable que dans 47 % des cas. Enfin, 53 % des répondants aimeraient que les agents assistent à toutes leurs productions.

On peut également constater que dans le cas de trois des quatre organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ, aucune de leurs productions n'a été vue par les agents du CALQ.

➤ CAC

	Importance pour les agents du CAC (au fonctionnement)								Total
	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	23	92 %	1	4 %	0	0 %	1	4 %	25
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	6	75 %	1	13 %	1	13 %	0	0 %	8
TOTAL des répondants	29	88 %	2	6 %	1	3%	1	3 %	33

Tableau 21 : Importance accordée par les organismes à la fréquentation de leurs productions par les agents du CAC (au fonctionnement)

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CAC, une grande majorité des répondants (88 %) estime qu'il est **très important** que les agents du CAC assistent aux spectacles qu'ils ont produits.

	Proportion des productions estimées vues par les agents du CAC vs Proportion des productions devant être vues (entre parenthèses)										Total		
	100%		> 75 %		51-75 %		26-50 %		< 25 %			0	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%		Nb	%
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	3 (13)	14 % (54%)	6 (8)	27 % (33%)	3 (2)	14 % (8%)	3 (1)	14 % (4%)	4 (0)	18 % (0%)	3 (0)	14 % (0%)	22 (24)
Organismes non-subv. au fonctionnement au CAC	1 (4)	25 % (50%)	0 (1)	0 % (13%)	0 (1)	0 % (13%)	1 (2)	25 % (25%)	1 (0)	25 % (0%)	1 (0)	25 % (0%)	4 (8)
TOTAL des répondants	4 (17)	15 % (53%)	6 (9)	23 % (28%)	3 (3)	12 % (9%)	4 (3)	15 % (9%)	5 (0)	19 % (0%)	4 (0)	15 % (0%)	26 (32)

Tableau 22 : Fréquentation estimée vs fréquentation souhaitée des productions par les agents du CAC (au fonctionnement)

On peut constater un écart entre la proportion de spectacles que les agents du CAC ont vus au cours des trois dernières années, comparativement à la proportion de spectacles auxquels les organismes souhaiteraient les voir assister. Ainsi, 81 % des répondants souhaiteraient que les agents assistent à plus de 75 % de leur production, ce qui n'a été valable que dans 38 % des cas. Enfin, 53 % des répondants aimeraient que les agents assistent à toutes leurs productions.

On peut également constater que 32 % des organismes subventionnés au fonctionnement au CAC ont moins de 25 % de leurs productions qui ont été vues par les agents du CAC au cours des trois dernières années (dont 14 % sans aucune production à avoir été vue).

1.2 Au projet

➤ CALQ

	Importance pour les agents du CALQ (soutien au projet)								Total
	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	16	76 %	5	24 %	0	0 %	0	0 %	21
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	6	75 %	0	0 %	2	25 %	0	0 %	8
TOTAL des répondants	22	76 %	5	17 %	2	7 %	0	0 %	29

Tableau 23 : Importance accordée par les organismes à la fréquentation de leurs productions par les agents du CALQ (au projet)

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CALQ, une grande majorité des répondants (76 %) estime qu'il est **très important** que les agents du CALQ assistent aux spectacles qu'ils ont produits.

	Proportion des productions estimées vues par les agents du CALQ vs Proportion des productions devant être vues (entre parenthèses)										Total		
	100%		> 75 %		51-75 %		26-50 %		< 25 %			0	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%		Nb	%
Organismes subventionnés au projet au CALQ	3 (10)	18 % (48%)	2 (4)	12 % (19%)	4 (6)	24 % (29%)	2 (1)	12 % (5%)	1 (0)	6 % (0%)	5 (0)	29 % (0%)	17 (21)
Organismes non subv. au projet au CALQ	0 (3)	0 % (38%)	0 (1)	0 % (13%)	0 (1)	0 % (13%)	0 (1)	0 % (13%)	2 (2)	50 % (25%)	2 (0)	50 % (0%)	4 (8)
TOTAL des répondants	3 (13)	14 % (45%)	2 (5)	10 % (17%)	4 (7)	19 % (24%)	2 (2)	10 % (7%)	3 (2)	14 % (7%)	7 (0)	33 % (0%)	21 (29)

Tableau 24 : Fréquentation estimée vs fréquentation souhaitée des productions par les agents du CALQ (au projet)

On peut constater un écart entre la proportion estimée des spectacles que les agents du CALQ ont vus au cours des trois dernières années, comparativement à la proportion de spectacles auxquels les organismes souhaiteraient les voir assister. Ainsi, 62 % des répondants souhaiteraient que les agents assistent à plus de 75 % de leurs productions, ce qui n'a été valable que dans 24 % des cas. Enfin, 45 % des répondants aimeraient que les agents assistent à toutes leurs productions.

On peut également constater que tous les organismes non subventionnés et 35 % des organismes subventionnés au projet au CALQ estiment que moins de 25 % de leurs productions ont été vues par les agents du CALQ au cours des trois dernières années.

➤ CAC

	Importance pour les agents du CAC (soutien au projet)								Total
	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	16	76 %	5	24 %	0	0 %	0	0 %	21
Organismes non subventionnés au projet au CAC	7	78 %	0	0 %	2	22 %	0	0 %	9
TOTAL des répondants	23	77 %	5	17 %	2	7 %	0	0 %	30

Tableau 25 : Importance accordée par les organismes à la fréquentation de leurs productions par les agents du CAC (au projet)

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CAC, une grande majorité des répondants (77 %) estime qu'il est **très important** que les agents du CAC assistent aux spectacles qu'ils ont produits.

	Proportion des productions estimées vues par les agents du CAC vs Proportion des productions devant être vues (entre parenthèses)										Total		
	100%		> 75 %		51-75 %		26-50 %		< 25 %			0	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%		Nb	%
Organismes subventionnés au projet au CAC	2 (7)	12 % (33%)	0 (4)	0 % (19%)	4 (8)	24 % (38%)	3 (2)	18 % (10%)	4 (0)	24 % (0%)	4 (0)	24 % (0%)	17 (21)
Organismes non subv. au projet au CAC	0 (4)	0 % (50%)	0 (2)	0 % (25%)	0 (1)	0 % (13%)	0 (1)	0 % (13%)	0 (0)	0 % (0%)	5 (0)	100 % (0%)	5 (8)
TOTAL des répondants	2 (11)	9 % (38%)	0 (6)	0 % (21%)	4 (9)	18 % (31%)	3 (3)	14 % (10%)	4 (0)	18 % (0%)	9 (0)	41 % (0%)	22 (29)

Tableau 26 : Fréquentation estimée vs fréquentation souhaitée des productions par les agents du CAC (au projet)

On peut constater un écart entre la proportion estimée des spectacles que les agents du CAC ont vus au cours des trois dernières années, comparativement à la proportion de spectacles auxquels les organismes souhaiteraient les voir assister. Ainsi, 90 % des répondants souhaiteraient que les agents assistent à plus de 50 % de leurs productions, ce qui n'a été valable que dans 27 % des cas. Enfin, 45 % des répondants aimeraient que les agents assistent à toutes leurs productions.

On peut noter également que 48 % des organismes subventionnés au projet au CAC estiment que moins de 25 % de leurs productions ont été vues par les agents du CAC au cours des trois dernières années. Tous les organismes non subventionnés estiment qu'aucune de leurs productions n'a été vue par les agents du CAC.

2. L'encadrement et les services offerts par l'agent

2.1 Au fonctionnement

Dans cette section, les répondants étaient interrogés sur l'importance qu'ils accordent à divers types d'encadrement ou de services que pourrait leur offrir leur agent au CALQ ou au CAC.

➤ CALQ

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	18	64 %	8	29 %	1	4 %	1	4 %	28
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	4	57 %	1	14 %	2	29 %	0	0 %	7
TOTAL des répondants	22	63 %	9	26 %	3	9 %	1	3 %	35

Tableau 27.A : Mise en perspective et explication des programmes

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CALQ, la majorité des répondants (63 %) estiment que la mise en perspective et l'explication des programmes sont **très importantes**.

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	8	29 %	15	54 %	4	14 %	1	4 %	28
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	6	86 %	1	14 %	0	0 %	0	0 %	7
TOTAL des répondants	14	40 %	16	46 %	4	11 %	1	3 %	35

Tableau 27.B : Conseil et soutien à la rédaction des documents

La majorité (54 %) des organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ pense que le conseil et le soutien à la rédaction des documents sont **assez importants**, alors que 6 des 7 organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ estiment que ce service est **très important**.

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	24	86 %	4	14 %	0	0 %	0	0 %	28
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	6	86 %	1	14 %	0	0 %	0	0 %	7
TOTAL des répondants	30	86 %	5	14 %	0	0 %	0	0 %	35

Tableau 27.C : Synthèse des avis et opinions du comité d'évaluation

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CALQ, la majorité des répondants (86 %) estime que la synthèse des avis et opinions du comité d'évaluation est **très importante**.

> **CALQ**

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	23	82 %	5	18 %	0	0 %	0	0 %	28
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	7	100 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	7
TOTAL des répondants	30	86 %	5	14 %	0	0 %	0	0 %	35

Tableau 27.D : Mise en lumière des faiblesses de l'organisme au vu des commentaires des jurys

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CALQ, la majorité des répondants (86 %) estime que la mise en lumière des faiblesses de l'organisme au vu des commentaires des jurys est **très importante**.

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	14	52 %	10	37 %	2	7 %	1	4 %	27
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	4	57 %	2	29 %	0	0 %	1	14 %	7
TOTAL des répondants	18	53 %	12	35 %	2	6 %	2	6 %	34

Tableau 27.E : Commentaires sur la qualité artistique des spectacles

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CALQ, la majorité des répondants (88 %) estiment que les commentaires sur la qualité artistique des spectacles sont **assez et très importants**.

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	15	54 %	12	43 %	1	4 %	0	0 %	28
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	4	57 %	3	43 %	0	0 %	0	0 %	7
TOTAL des répondants	19	54 %	15	43 %	1	3 %	0	0 %	35

Tableau 27.F : Commentaires sur l'administration de l'organisme

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CALQ, presque tous les répondants (97 %) estiment que les commentaires sur l'administration de l'organisme sont **assez ou très importants**.

➤ **CAC**

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	19	76 %	5	20 %	1	4 %	0	0 %	25
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	6	67 %	2	22 %	2	11 %	0	0 %	9
TOTAL des répondants	25	74 %	7	21 %	2	6 %	0	0 %	34

Tableau 29.A : Mise en perspective et explication des programmes

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CAC, la grande majorité des répondants (74 %) estime que la mise en perspective et l'explication des programmes sont **très importantes**.

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	9	36 %	13	52 %	2	8 %	1	4 %	25
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	6	86 %	1	14 %	0	0 %	0	0 %	9
TOTAL des répondants	14	41 %	16	47 %	3	9 %	1	3 %	34

Tableau 29.B : Conseil et soutien à la rédaction des documents

La majorité (52 %) des organismes subventionnés au fonctionnement au CAC pense que le conseil et le soutien à la rédaction des documents sont **assez importants**, alors que 86 % des organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC estiment que ce service est très important.

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	23	92 %	2	8 %	0	0 %	0	0 %	25
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	7	78 %	2	22 %	0	0 %	0	0 %	9
TOTAL des répondants	30	88 %	4	12 %	0	0 %	0	0 %	34

Tableau 29.C : Synthèse des avis et opinions du comité d'évaluation

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CAC, la grande majorité (88%) des répondants estime que la synthèse des avis et opinions du comité d'évaluation est **très importante**.

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	20	83 %	4	17 %	0	0 %	0	0 %	24
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	7	78 %	2	22 %	0	0 %	0	0 %	9
TOTAL des répondants	27	82 %	6	18 %	0	0 %	0	0 %	33

Tableau 29.D : Mise en lumière des faiblesses de l'organisme au vu des commentaires des jurys

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CAC, la grande majorité (82 %) des répondants estime que la mise en lumière des faiblesses de l'organisme aux vues des commentaires des jurys est **très importante**.

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	12	50 %	9	38 %	2	8 %	1	4 %	24
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	4	44 %	4	44 %	0	0 %	1	11 %	9
TOTAL des répondants	16	48 %	13	39 %	2	6 %	2	6 %	33

Tableau 29.E : Commentaires sur la qualité artistique des spectacles

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CAC, la grande majorité (87 %) des répondants estime que les commentaires sur la qualité artistique des spectacles sont **assez ou très importants**.

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	15	60 %	10	40 %	0	0 %	0	0 %	25
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	4	44 %	5	56 %	0	0 %	0	0 %	9
TOTAL des répondants	19	56 %	15	44 %	0	0 %	0	0 %	34

Tableau 29.F : Commentaires sur l'administration de l'organisme

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CAC, tous les répondants estiment que les commentaires sur l'administration de l'organisme sont **assez ou très importants**.

2.2 Au projet

Dans cette section, les répondants étaient interrogés sur la qualité des relations qu'ils entretiennent avec leur agent au CALQ ou au CAC, au regard de divers types d'encadrement ou de services que celui-ci pourrait leur offrir.

➤ CALQ

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	5	24 %	9	43 %	4	19 %	3	14 %	21
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	8	42 %	8	42 %	1	5 %	2	11 %	19
TOTAL des répondants	13	33 %	17	43 %	5	13 %	5	13 %	40

Tableau 30.A : Mise en perspective et explication des programmes

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CALQ, la grande majorité des répondants (76 %) estime que leurs relations avec leur agent en ce qui concerne la mise en perspective et l'explication des programmes sont **assez ou très satisfaisantes**.

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	3	14 %	10	48 %	4	19 %	4	19 %	21
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	5	26 %	10	53 %	1	5 %	3	16 %	19
TOTAL des répondants	8	20 %	20	50 %	5	13 %	7	18 %	40

Tableau 30.B : Conseil et soutien à la rédaction des documents

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CALQ, la majorité (50 %) des répondants estime que leurs relations avec leur agent en ce qui concerne le conseil et le soutien à la rédaction des documents sont **assez satisfaisantes**.

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	5	25 %	5	25 %	7	35 %	3	15 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	4	21 %	10	53 %	1	5 %	4	21 %	19
TOTAL des répondants	9	23 %	15	38 %	8	21 %	7	18 %	39

Tableau 30.C : Synthèse des avis et opinions du comité d'évaluation

Les organismes subventionnés au projet au CALQ émettent une **opinion assez mitigée** sur la qualité de leurs relations avec leur agent en ce qui concerne la synthèse des avis et opinions du comité d'évaluation : la moitié d'entre eux pense que leurs relations sont assez ou très satisfaisantes, alors que l'autre moitié pense que celles-ci sont peu ou pas du tout satisfaisantes. Les organismes non subventionnés estiment, quant à eux en majorité (53 %), que ces relations sont assez satisfaisantes.

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	3	15 %	7	35 %	8	40 %	2	10 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	3	16 %	11	58 %	2	11 %	3	16 %	19
TOTAL des répondants	6	15 %	18	46 %	10	26 %	5	13 %	39

Tableau 30.D : Mise en lumière des faiblesses de l'organisme au vu des commentaires des jurys

Les organismes subventionnés au projet au CALQ émettent une opinion assez mitigée sur la qualité de leurs relations avec leur agent, en ce qui concerne la mise en lumière des faiblesses de l'organisme au vu des commentaires des jurys : 35 % considèrent que ces relations sont **assez satisfaisantes** et 40 % qu'elles sont **peu satisfaisantes**. Les organismes non subventionnés estiment, quant à eux en majorité (58 %), que ces relations sont assez satisfaisantes.

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	3	15 %	6	30 %	8	40 %	3	15 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	2	12 %	10	59 %	3	18 %	2	12 %	17
TOTAL des répondants	5	14 %	16	43 %	11	30 %	5	14 %	37

Tableau 30.E : Commentaires sur la qualité artistique des spectacles

Les organismes subventionnés au projet au CALQ émettent une opinion assez mitigée sur la qualité de leurs relations avec leur agent, en ce qui concerne les commentaires portant sur la qualité artistique des spectacles : 30 % considèrent que ces relations sont **assez satisfaisantes** et 40 % **peu satisfaisantes**. Les organismes non subventionnés estiment, quant à eux en majorité (59 %), que ces relations sont assez satisfaisantes.

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	3	15 %	7	35 %	7	35 %	3	15 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	2	11 %	13	68 %	0	0 %	4	21 %	19
TOTAL des répondants	5	13 %	20	51 %	7	18 %	7	18 %	39

Tableau 30.F : Commentaires sur l'administration de l'organisme

Les organismes subventionnés au projet au CALQ émettent une **opinion assez mitigée** sur la qualité de leurs relations avec leur agent, en ce qui concerne les commentaires portant sur l'administration de l'organisme : la moitié d'entre eux pense que leurs relations sont assez ou très satisfaisantes, alors que l'autre moitié pense qu'elles sont peu ou pas du tout satisfaisantes. Les organismes non subventionnés estiment, quant à eux en majorité (68 %), que ces relations sont assez satisfaisantes.

➤ **CAC**

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	9	45 %	5	25 %	6	30 %	0	0 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CAC	7	33 %	8	38 %	4	19 %	2	10 %	21
TOTAL des répondants	16	39 %	13	32 %	10	24 %	2	5 %	41

Tableau 31.A : Mise en perspective et explication des programmes

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CAC, les organismes sondés émettent une **opinion assez mitigée** sur la qualité de leurs relations avec leur agent, en ce qui concerne la mise en perspective et l'explication des programmes : 39 % jugent que ces relations sont très satisfaisantes, 32 % assez satisfaisantes et 24 % peu satisfaisantes.

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	5	25 %	9	45 %	6	30 %	0	0 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CAC	4	20 %	11	55 %	2	10 %	3	15 %	20
TOTAL des répondants	9	23 %	20	50 %	8	20 %	3	8 %	40

Tableau 31.B : Conseil et soutien à la rédaction des documents

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CAC, la moitié des organismes pense que leurs relations avec leur agent, en ce qui concerne le conseil et le soutien à la rédaction des documents, sont **assez satisfaisantes**.

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	6	30 %	8	40 %	5	25 %	1	5 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CAC	2	10 %	7	33 %	9	43 %	3	14 %	21
TOTAL des répondants	8	20 %	15	37 %	14	34 %	4	10 %	41

Tableau 31.C : Synthèse des avis et opinions du comité d'évaluation

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CAC, les organismes sondés émettent une **opinion assez mitigée** sur la qualité de leurs relations avec leur agent, concernant la synthèse des avis et opinions du comité d'évaluation : 20 % les jugent très satisfaisantes, 37 % assez satisfaisantes, 34 % peu satisfaisantes et 10 % pas du tout satisfaisantes.

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	6	30 %	7	35 %	4	20 %	3	15 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CAC	2	10 %	9	43 %	7	33 %	3	14 %	21
TOTAL des répondants	8	20 %	16	39 %	11	27 %	6	15 %	41

Tableau 31.D : Mise en lumière des faiblesses de l'organisme aux vues des commentaires des jurys

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CAC, les organismes sondés émettent une **opinion assez mitigée** sur la qualité de leurs relations avec leur agent, concernant la mise en lumière des faiblesses de l'organisme au vu des commentaires des jurys : 20 % les jugent très satisfaisantes, 39 % assez satisfaisantes, 27 % peu satisfaisantes et 15 % pas du tout satisfaisantes.

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	3	15 %	10	50 %	5	25 %	2	10 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CAC	1	5 %	8	42 %	7	37 %	3	16 %	19
TOTAL des répondants	4	10 %	18	46 %	12	31 %	5	13 %	39

Tableau 31.E : Commentaires sur la qualité artistique des spectacles

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CAC, près de la moitié des répondants estiment que leurs relations avec leur agent concernant les commentaires sur la qualité artistique des spectacles, est **assez et très satisfaisantes** (56 %) contre 43 % **peu ou pas du tout satisfaisantes**.

	Très satisfaisantes		Assez satisfaisantes		Peu satisfaisantes		Pas du tout satisfaisantes		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	5	25 %	7	35 %	6	30 %	2	10 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CAC	1	5 %	10	48 %	6	29 %	4	19 %	21
TOTAL des répondants	6	15 %	17	41 %	12	29 %	6	15 %	41

Tableau 31.F : Commentaires sur l'administration de l'organisme

Les organismes subventionnés au projet au CAC émettent une **opinion assez mitigée** sur la qualité de leurs relations avec leur agent concernant les commentaires sur l'administration de l'organisme : 25 % les jugent très satisfaisantes, 35 % assez satisfaisantes, 30 % peu satisfaisantes et 10 % pas du tout satisfaisantes. Près de la moitié des organismes non subventionnés estiment, quant à eux, que leurs relations sont assez satisfaisantes.

Résumé de la section 2 : le rôle de l'agent

« Quelles sont les fonctions des agents de programmes des conseils des arts ? »

Retenons qu'une grande majorité des organismes, qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement ou au projet, tant au CALQ qu'au CAC, estime qu'il est très important que les agents assistent à leurs productions. Toutefois, on constate que tous ces organismes estiment que les agents assistent à moins de productions, proportionnellement à ce qu'ils souhaiteraient. Au CAC notamment, on remarque que plusieurs organismes subventionnés au fonctionnement estiment que leurs agents n'ont vu aucune de leurs productions. Cette situation se répète également dans plusieurs cas de subventions au projet, au CALQ et au CAC.

La grande majorité des répondants considère que l'encadrement et les divers types de services qu'offre leur agent au CALQ ou au CAC, sont assez importants ou très importants, dans le cas des subventions au fonctionnement. Mais, au projet, certaines divergences d'opinions apparaissent quant aux relations que les organismes, subventionnés ou non, entretiennent avec leur agent. Ainsi, au CALQ, les répondants émettent des avis mitigés quant à la synthèse des avis et opinions du comité d'évaluation, à la mise en lumière des faiblesses de l'organisme au vu des commentaires des jurys, aux commentaires sur la qualité artistique des spectacles et aux commentaires sur l'administration de l'organisme. Au CAC, les répondants émettent des avis mitigés sur la mise en perspective et l'explication des programmes, la synthèse des avis et opinions du comité d'évaluation, la mise en lumière des faiblesses de l'organisme au vu des commentaires des jurys et des commentaires sur l'administration de l'organisme.

Suggestions sur le rôle de l'agent au CALQ et au CAC

Dans le cadre du soutien au fonctionnement

Services suggérés

- Mise en perspective du travail de la compagnie auprès des membres du jury
- Mise en lumière des orientations du CALQ et du CAC et des enjeux actuels et futurs de développement ayant trait à la culture
- Évaluation des possibilités de tournée
- Référence aux programmes disponibles comme alternatives
- Tenue à jour d'un réseau
- Soutien pour la rédaction de demandes de subventions en anglais

Commentaires généraux

- Plus grande ouverture sur les pratiques professionnelles différentes des standards institutionnels
- Plus de clarté sur l'éligibilité et la non éligibilité des projets
- Plus grande disponibilité et implication de l'agent pour rencontrer l'organisme (au CAC)
- Assurance d'un transfert adéquat des dossiers lors de changements d'agents
- Disponibilité des formulaires à l'avance permettant un gain de temps lors de la préparation d'une demande de subventions par un organisme

Dans le cadre du soutien au projet

Services suggérés

- Mise en perspective du travail de la compagnie auprès des membres du jury
- Entretien d'une relation suivie avec un même agent (suivi des besoins de l'organisme, connaissance du dossier et de la démarche)
- Soutien pour la promotion de nouvelles formes de représentations hors salles
- Information sur les autres alternatives financières et artistiques possibles
- Information sur les types d'interventions possibles auprès des dirigeants en cas de litiges
- Soutien au développement de projets spéciaux pour la gestion de l'organisme
- Soutien pour la rédaction de demandes de subventions en anglais

Commentaires généraux

- Connaissance et sensibilité à la problématique spécifique du milieu dans lequel œuvre l'organisme
- Disponibilité des formulaires à l'avance permettant un gain de temps lors de la préparation d'une demande de subventions par un organisme
- Prise en compte de critères d'évaluation permettant une analyse objective dans un contexte de diversité des pratiques
- Assurance de la compétence et de la pertinence des agents

Section 3 : La composition des comités d'évaluation

1. Le principe d'évaluation par les pairs pour l'attribution des subventions

1.1 Au fonctionnement

➤ CALQ

	Pour les subventions au fonctionnement du CALQ								Total
	Très adéquat		Assez adéquat		Peu adéquat		Pas du tout adéquat		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	9	33 %	15	56 %	3	11 %	0	0 %	27
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	2	40 %	2	40 %	1	20 %	0	0 %	5
TOTAL des répondants	11	34 %	17	53 %	4	13 %	0	0 %	32

Tableau 32 : Appréciation du principe d'évaluation par les pairs pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CALQ

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CALQ, la grande majorité des répondants (87 %) estime que le principe d'évaluation par les pairs est **assez ou très adéquat**.

➤ CAC

	Pour les subventions au fonctionnement du CAC								Total
	Très adéquat		Assez adéquat		Peu adéquat		Pas du tout adéquat		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	6	25 %	14	58 %	4	17 %	0	0 %	24
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	3	38 %	2	25 %	3	38 %	0	0 %	8
TOTAL des répondants	9	28 %	16	50 %	7	22 %	0	0 %	32

Tableau 33: Appréciation du principe d'évaluation par les pairs pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CAC

Qu'ils soient ou non subventionnés au fonctionnement au CAC, la moitié des répondants estime que le principe d'évaluation par les pairs est **assez adéquat**.

1.2 Au projet

➤ CALQ

	Pour les subventions au projet du CALQ								Total
	Très adéquat		Assez adéquat		Peu adéquat		Pas du tout adéquat		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	5	24 %	10	48 %	5	24 %	1	5 %	21
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	5	45 %	6	55 %	0	0 %	0	0 %	11
TOTAL des répondants	10	31 %	16	50 %	5	16 %	1	3 %	32

Tableau 34 : Appréciation du principe d'évaluation par les pairs pour l'attribution des subventions au projet au CALQ

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CALQ, la moitié des répondants estime que le principe d'évaluation par les pairs est **assez adéquat**.

➤ CAC

	Pour les subventions au projet du CAC								Total
	Très adéquat		Assez adéquat		Peu adéquat		Pas du tout adéquat		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	4	20 %	9	45 %	6	30 %	1	5 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CAC	5	38 %	6	46 %	2	15 %	0	0 %	13
TOTAL des répondants	9	27 %	15	45 %	8	24 %	1	3 %	33

Tableau 35 : Appréciation du principe d'évaluation par les pairs pour l'attribution des subventions au projet au CAC

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CAC, les organismes sondés émettent une **opinion assez mitigée** sur le principe d'évaluation par les pairs : 27 % jugent que ce principe est très adéquat, 45 % assez adéquat et 24 % peu adéquat.

2. L'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation

2.1 Au fonctionnement

➤ CALQ

	Pour les subventions au fonctionnement du CALQ								Total
	Très favorable		Assez favorable		Peu favorable		Pas du tout favorable		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	0	0 %	4	15 %	10	37 %	13	48 %	27
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	2	40 %	2	40 %	0	0 %	1	20 %	5
TOTAL des répondants	2	6 %	6	19 %	10	31 %	14	44 %	32

Tableau 36 : Opinion concernant l'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CALQ

La grande majorité (85 %) des organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ est **peu ou pas du tout favorable** à l'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation. Au contraire, quatre des cinq organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ qui se sont exprimés sur le sujet, se disent assez ou très favorables.

➤ CAC

	Pour les subventions au fonctionnement du CAC								Total
	Très favorable		Assez favorable		Peu favorable		Pas du tout favorable		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	0	0 %	4	17 %	6	26 %	13	57 %	23
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	1	13 %	4	50 %	2	25 %	1	13 %	8
TOTAL des répondants	1	3 %	8	26 %	8	26 %	14	45 %	31

Tableau 37 : Opinion concernant l'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CAC

La grande majorité (83 %) des organismes subventionnés au fonctionnement au CAC est **peu ou pas du tout favorable** à l'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation. Les organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC sont, quant à eux, plus favorables à ce sujet, puisque cinq répondants sur huit se disent assez ou très favorables.

2.2 Au projet

➤ CALQ

	Pour les subventions au projet du CALQ								Total
	Très favorable		Assez favorable		Peu favorable		Pas du tout favorable		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	4	21 %	9	47 %	4	21 %	2	11 %	19
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	1	9 %	3	27 %	4	36 %	3	27 %	11
TOTAL des répondants	5	17 %	12	40 %	8	27 %	5	17 %	30

Tableau 38 : Opinion concernant l'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au projet au CALQ

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CALQ, les organismes sondés émettent une **opinion assez mitigée** sur l'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation : 17 % y sont très favorables, 40 % assez favorables, 27 % peu favorables et 17 % pas du tout favorables.

➤ CAC

	Pour les subventions au projet du CAC								Total
	Très favorable		Assez favorable		Peu favorable		Pas du tout favorable		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	2	11 %	9	47 %	5	26 %	3	16 %	19
Organismes non subventionnés au projet au CAC	3	23 %	3	23 %	4	31 %	3	23 %	13
TOTAL des répondants	5	16 %	12	38 %	9	28 %	6	19 %	32

Tableau 39 : Opinion concernant l'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au projet au CAC

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CAC, les organismes sondés émettent une **opinion assez mitigée** sur l'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation : 16 % y sont très favorables, 38 % assez favorables, 31 % peu favorables et 19 % pas du tout favorables.

3. L'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation

3.1 Au fonctionnement

➤ CALQ

	Pour les subventions au fonctionnement du CALQ								Total
	Très favorable		Assez favorable		Peu favorable		Pas du tout favorable		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ	1	4 %	6	21 %	11	39 %	10	36 %	28
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ	2	40 %	2	40 %	0	0 %	1	20 %	5
TOTAL des répondants	3	9 %	8	24 %	11	33 %	11	33 %	33

Tableau 40 : Opinion concernant l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CALQ

La grande majorité (75 %) des organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ est **peu ou pas du tout favorable** à l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation. Au contraire, quatre des cinq organismes non subventionnés au fonctionnement au CALQ qui se sont exprimés sur le sujet, se disent assez ou très favorables.

➤ CAC

	Pour les subventions au fonctionnement du CAC								Total
	Très favorable		Assez favorable		Peu favorable		Pas du tout favorable		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au fonctionnement au CAC	0	0 %	4	17 %	8	35 %	11	48 %	23
Organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC	1	13 %	3	38 %	3	38 %	1	13 %	8
TOTAL des répondants	1	3 %	7	23 %	11	35 %	12	39 %	31

Tableau 41 : Opinion concernant l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CAC

La grande majorité (83 %) des organismes subventionnés au fonctionnement au CAC est **peu ou pas du tout favorable** à l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation. L'opinion des organismes non subventionnés au fonctionnement au CAC est, quant à elle, plus mitigée, puisque la moitié d'entre eux se dit très ou assez favorable à ce sujet, et l'autre moitié peu ou pas du tout favorable.

3.2 Au projet

➤ CALQ

	Pour les subventions au projet du CALQ								Total
	Très favorable		Assez favorable		Peu favorable		Pas du tout favorable		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CALQ	4	21 %	9	47 %	4	21 %	2	11 %	19
Organismes non subventionnés au projet au CALQ	1	9 %	3	27 %	4	36 %	3	27 %	11
TOTAL des répondants	5	17 %	12	40 %	8	27 %	5	17 %	30

Tableau 42 : Opinion concernant l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au projet au CALQ

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CALQ, les organismes sondés émettent une **opinion assez mitigée** sur l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation : 17 % y sont très favorables, 40 % assez favorables, 27 % peu favorables et 17 % pas du tout favorables.

➤ CAC

	Pour les subventions au projet du CAC								Total
	Très favorable		Assez favorable		Peu favorable		Pas du tout favorable		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Organismes subventionnés au projet au CAC	2	10 %	5	25 %	6	30 %	7	35 %	20
Organismes non subventionnés au projet au CAC	3	23 %	4	31 %	2	15 %	4	31 %	13
TOTAL des répondants	5	15 %	9	27 %	8	24 %	11	33 %	33

Tableau 43 : Opinion concernant l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au projet au CAC

Qu'ils soient ou non subventionnés au projet au CAC, les organismes sondés émettent une **opinion assez mitigée** sur l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation : 15 % y sont très favorables, 27 % assez favorables, 24 % peu favorables et 33 % pas du tout favorables.

Résumé de la section 3 : la composition des comités d'évaluation

« L'évaluation par les pairs des demandes de subventions est-elle toujours le mode d'évaluation privilégié par le milieu ? »

Retenons que la grande majorité (87 %) des répondants, qu'ils soient ou non subventionnés, estiment le principe d'évaluation par les pairs pour l'attribution des subventions au fonctionnement, tant au CALQ (87 %) qu'au CAC (78 %), assez adéquat ou très adéquat. Notons que 13 % (CALQ) et 22 % (CAC) estiment ce mode d'évaluation peu adéquat. En ce qui concerne l'évaluation par les pairs pour l'attribution des subventions au projet, tant au CALQ (81 %) qu'au CAC (72 %), ce principe est également estimé assez adéquat ou très adéquat. Notons que 16 % (CALQ) et 24 % (CAC) estiment ce mode d'évaluation peu adéquat.

Toutefois, la majorité des répondants des organismes subventionnés au fonctionnement au CALQ (50 %) et au CAC (83 %) n'est pas favorable à l'admission d'un représentant d'une autre discipline dans la composition des comités d'évaluation au fonctionnement. Notons que les répondants des organismes non subventionnés se démarquent ici, puisque 40 % au CALQ et 50 % au CAC sont assez favorables à cette question. À la question sur l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation, plus de 75 % au CALQ et 83 % au CAC sont peu ou pas du tout favorables à cette proposition. Par contre, les organismes non subventionnés sont en général (80 % au CALQ et 51 % au CAC) assez favorables ou très favorables à cette question.

En ce qui concerne la composition des comités d'évaluation au projet, les opinions sont plus partagées. 57 % (CALQ) et 54 % (CAC) y seraient assez favorables ou très favorables, contre 44 % (CALQ) et 47 % (CAC) peu ou pas du tout favorables. Notons que les répondants des organismes non subventionnés se démarquent ici puisque 40 % au CALQ et 50 % au CAC sont assez favorables à cette question. À la question sur l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation, les opinions sont plus mitigées.

Suggestions sur la composition des comités d'évaluation

Suggestions à l'égard du principe d'évaluation par les pairs

- Évaluation par les pairs tous les cinq ans axée sur le respect du mandat artistique de la compagnie dans son travail et sur sa pratique.
- Continuité accrue dans le processus d'évaluation et de sélection.
- Évaluation par les pairs limitée à 25 %, les 75 % restants étant déterminés par des critères objectifs, en comité restreint.
- Formation préalable des pairs à leur travail de jury, incluant notamment une mise en perspective des enjeux du milieu, afin de favoriser l'émergence des nouvelles forces vives.
- *Remarque* : Le principe d'évaluation par les pairs creuse l'écart entre Montréal, Québec et les régions.

Suggestions à l'égard de la composition du jury

- S'assurer de la diversité des jurys (multidisciplinaire, ajout de spécialistes non praticiens, d'agents de développement culturel sur les territoires, etc.) afin de garantir l'ouverture et l'objectivité.
- Se méfier des possibles conflits d'intérêts ou de personnalités.
- Assurer l'animation des comités par un ou deux modérateurs culturels ayant une forte connaissance de la diversité du milieu et aucun parti pris pour aucun genre.
- Avoir un jury un peu plus large pour favoriser la possibilité d'opinions divergentes et une pluralité de points de vue.

Suggestions à l'égard du rôle de l'agent

- Les agents devraient être plus impliqués dans la sélection ou dans la présentation du travail de la compagnie, davantage passionnés et plus nombreux à couvrir la profusion de spectacles et être issus de pratiques, de cultures et de générations variées.
- L'agent devrait couvrir une partie de l'évaluation (25 % à 40 %), dans la mesure où il connaît bien le travail de la compagnie. Son évaluation pourrait se baser sur : l'historique de la compagnie, son implication dans la communauté, son rayonnement sur la pratique.
- L'agent devrait assurer le rôle de courroie de transmission entre la compagnie et les jurys.

Suggestions à l'égard des subventions au fonctionnement

- Mettre en place un contrat ou un cahier des charges entre l'organisme artistique et l'instance gouvernementale.

Section 4 : Les délais et les formulaires

1. L'échéancier des dates de tombée annuelles pour les demandes de subventions

	Satisfaits		Insatisfaits		Total
	Nb	%	Nb	%	
Pour les subventions au fonctionnement	24	73 %	9	27 %	33
Pour les subventions au projet	4	14 %	25	86 %	29

Tableau 44 : Adhésion aux calendriers actuels

1.1 Au fonctionnement

Actuellement, le CALQ et le CAC disposent d'une seule et unique date de tombée annuelle pour les demandes de subventions au fonctionnement (le 1^{er} mars). D'après le tableau 44, **cet échéancier convient à 73 % des répondants.**

Parmi les répondants qui ne sont pas satisfaits de ce calendrier, 1 organisme préférerait une date annuelle qui soit différente pour chaque conseil; 2 organismes préféreraient deux dates annuelles qui soient les mêmes pour les deux conseils.

1.2 Au projet

Actuellement, le CALQ et le CAC ne disposent pas d'un calendrier similaire pour les demandes de subventions au projet. Le CALQ n'a qu'une seule date de tombée (le 1^{er} octobre), alors que le CAC en a deux (le 1^{er} mars et le 15 septembre). D'après le tableau 44, **cet échéancier convient à seulement 14 % des répondants.**

Parmi les répondants qui ne sont pas satisfaits de ce calendrier, 1 organisme préférerait une date annuelle qui soit la même pour les deux conseils; 16 organismes préféreraient **deux dates annuelles qui soient les mêmes pour les deux conseils.**

2. Établissement d'un formulaire identique pour les demandes de subventions au CALQ et au CAC

	Très favorable		Assez favorable		Peu favorable		Pas du tout favorable		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Pour les demandes de subventions au fonctionnement	37	93 %	3	8 %	0	0 %	0	0 %	40
Pour les demandes de subventions au projet	31	89 %	3	9 %	1	3 %	0	0 %	35

Tableau 45 : Opinion concernant l'établissement d'un formulaire identique pour les demandes de subventions au CALQ et au CAC

2.1 Au fonctionnement

Presque tous les répondants (93 %) se disent **très favorables** à l'établissement d'un formulaire identique pour les demandes de subventions au fonctionnement au CALQ et au CAC.

2.2 Au projet

Presque tous les répondants (89 %) se disent **très favorables** à l'établissement d'un formulaire identique pour les demandes de subventions au projet au CALQ et au CAC.

Résumé de la section 4 : les délais et les formulaires

« Les mécanismes qui régissent les procédures des demandes de subventions sont-ils adaptés aux réalités artistiques et administratives des demandeurs ? »

La date unique de tombée annuelle pour les demandes de subventions au fonctionnement convient à la majorité des répondants. À l'opposé, l'échéancier actuel des demandes de subventions au projet ne convient qu'à une minorité de répondants. La plupart des répondants souhaiteraient deux dates de tombée annuelles, qui soient les mêmes pour le CALQ et pour le CAC.

Que ce soit au projet ou au fonctionnement, presque tous les répondants se disent très favorables à l'établissement d'un formulaire identique pour les demandes de subventions.